

RÉSEAU CONVERGENCE POUR LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS EN SAVOIE

COMITÉ DE DÉFENSE DE L'HÔPITAL D'AIX LES BAINS

SEMAINE D' ACTIONS DU 11 AU 18 OCTOBRE

POUR LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

*AIXOIS, NOTRE SANTÉ NOUS INTÉRESSE...
SOYONS INFORMÉS SUR L'OFFRE DE SOINS...*

L'hôpital public d'Aix les Bains est en danger...

Les assises de la santé ont eu lieu le 30 juin dernier à l'initiative du Maire d'Aix les Bains ; elles tendaient à faire croire que seule la construction d'une nouvelle clinique privée était la solution pour être bien soigné.

Or, l'hôpital est excédentaire depuis plusieurs années ; il a une trésorerie abondante : + de 11 millions d'euros fin 2007

et il vient de recevoir un legs important d'un citoyen aixois décédé.

Cet argent devrait servir à la **rénovation et au développement de l'hôpital Aixois...**

Pourquoi peu de choses ont été faites dans le sens d'une amélioration de l'offre de soins dans le service public pour Aix les Bains et ses environs, la Chautagne, les Bauges,... ?

La plupart des services de l'hôpital sont **bénéficiaires** :

- Les séjours de longue durée
- L'hébergement des personnes âgées dépendantes
- Alzheimer
- La rhumatologie
- La pharmacie

Les usagers ne savent pas (*et on les maintient dans l'ignorance*) que le laboratoire d'analyses, la radiologie et certains examens peuvent être faits à l'hôpital sans dépassement d'honoraires.

La maternité est déficitaire parce qu'elle supporte seule la charge du bloc opératoire. Or les activités de l'hôpital ne se « saucissonnent » pas : les charges doivent se répartir sur l'ensemble des activités.

La maternité avec son personnel compétent rend un réel service à la population. 750 naissances par an ont lieu dans notre hôpital. Lorsque les grossesses sont à risques, les médecins dirigent les futures mamans au centre hospitalier de Chambéry et ceci depuis plusieurs années.

L'équipe de cette maternité (*médecins, sage femmes, auxiliaires de puériculture, ...*)

s'investit sur la qualité de l'accueil, la sécurité ; elle participe à l'activité du réseau de périnatalité des deux Savoie ; elle s'est engagée dans une démarche « Initiative Hôpital Ami des Bébé » pour obtenir un label Unicef.

La création de la maternité sur le site de la clinique **privée** est préconisée du fait que les anesthésistes hospitaliers arrivent en fin de carrière et qu'il serait difficile de les remplacer. Déplacer la maternité pour le remplacement de deux anesthésistes, alors que l'hôpital peut financièrement supporter cette dépense, est-ce une raison valable pour implanter la maternité près de la clinique ?

La délocalisation de la maternité ne permettra t'elle pas, de façon déguisée, d'obtenir des financements publics pour la future clinique privée ?

La spécificité d'Aix les bains est la rhumatologie. **Pourquoi ne pas se spécialiser dans cette pathologie alors que la demande est forte, que l'outil de soins existe et que cette unité est bénéficiaire ?**

Le scanner doit être installé provisoirement au Centre Hospitalier Aixois. **Pourquoi, n'y resterait-il pas ?**

Un partenariat doit être renforcé avec l'hôpital de Chambéry, en plus de la neurologie et la cancérologie **pour un équilibre de l'offre de soins.**

Utiliser les excédents financiers pour rénover les bâtiments, développer les services en utilisant les terrains disponibles derrière l'hôpital

A Chambéry, les cliniques sont gérées par les médecins qui y exercent leur activité, alors que la Générale de Santé porteur du projet de la clinique privée est une société cotée en bourse qui en 2006 a distribué 420 millions de dividendes à ses actionnaires. Les fonds de pension sont en embuscade pour entrer dans le capital des cliniques privées. Même le gouvernement s'inquiète : « si demain, un fonds de pension décide de vendre toutes ses participations d'un coup, explique un haut fonctionnaire, on se retrouvera avec une désorganisation totale du système de soins »

Nous pensons que l'hôpital d'Aix les Bains doit se spécialiser, se développer, se moderniser,... avoir une autre image auprès de la population et du personnel hospitalier.

Pour la survie de l'hôpital, il faut une stratégie résolue et une réelle volonté politique au service des usagers **pour une égalité d'accès aux soins. On ne veut pas d'une médecine à deux vitesses, c'est-à-dire que seuls les plus aisés puissent être bien soignés.**

En ces moments où le pouvoir d'achat est en baisse, que les franchises se généralisent, que le déremboursement des médicaments s'amplifie nous devons être très vigilants.

Rien n'est encore décidé, si vous vous sentez concerné, venez rejoindre le comité de défense de l'hôpital d'Aix les Bains.

Pour tout contact : defensehopitalaixlb@orange.fr

Nicole Maître téléphone : 04 79 25 27 83 / Hélène Boucher / Jacqueline Desbiolles

LE RÉSEAU CONVERGENCES 73, LES COLLECTIFS DE DÉFENSE ET DE DÉVELOPPEMENT DES HÔPITAUX PUBLICS D'AIX LES BAINS, DE BELLEY ET DE MOÛTIERS, L'UNION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT SANTÉ REFUSENT LE DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

**INFORMATION - DÉBAT POUR L'HÔPITAL PUBLIC
JEUDI 16 OCTOBRE 2008
20H SALLE DES FÊTES DE MOÛTIERS**

(En présence du président et du vice-président du Conseil d'Administration du CHAM, invitations adressées aux élus locaux, directeur du CHAM, directeur ARH)